



Nom et Prénom : Sexe Homme Femme Téléphone : Email :

Date de naissance : Lieu : Age : Adresse : BP:

Téléphone : Email : Date d'apprentissage du kite : Tricks favori :

Pour les Licenciés ayant une assurance propre de kitesurf souscrite uniquement chez FFVL N° d'assurance et date de validité :

Pour les Non Licenciés, je souhaite que Tahiti Kite School souscrive l'assurance FFVL, coût de **3500 F.CFP** supplémentaire

L'assurance/ la licence est obligatoire pour chaque participant sinon celui-ci ne pourra pas prendre part à la compétition.

A LIRE ATTENTIVEMENT

Par la présente, en signant cette fiche d'inscription pour la compétition Tahiti Big Air Contest 2022 organisée par Tahiti Kite School, j'atteste avoir pris connaissance du règlement de la compétition et des conditions de participation, sous peine d'être disqualifié et de ne pas pouvoir participer à l'édition Tahiti Big Air Contest 2022. JE M'ENGAGE et J'ACCEPTÉ, en m'inscrivant, à respecter les points du règlement et les points suivants.

Le règlement est disponible sur le lieu d'inscription et en ligne sur le site internet www.tahitikiteschool.com et sur simple demande auprès du comité organisateur joignable au +689 89 76 01 00 ou via mail tahitikiteschool@gmail.com

- Régler 2000 F.CFP pour s'inscrire à la compétition Tahiti Big Air Contest 2022 et être titulaire d'une assurance / licence FFVL uniquement que je m'engage à fournir en signant le bulletin d'inscription. A défaut, celle-ci sera souscrite par l'organisateur auprès de la FFVL et devra être réglée par le compétiteur en plus de son inscription (3500 F.CFP). Si le compétiteur est en retard pour son heat, il n'y aura pas de report possible, il participera au heat en cours. A défaut, il sera considéré comme absent et sera déclaré forfait.

- Tous propos injurieux ou racistes (insultes) portés par le compétiteur ou ses proches, à l'encontre des officiels (staff) de la compétition, des autres compétiteurs, des partenaires, du jury, avant, pendant et même après l'évènement jusqu'à 6 mois (y compris via les médias et les réseaux sociaux), quel qu'en soit le motif, excluront le compétiteur de Tahiti Big Air Contest pour une durée de 5 ans.

- Le compétiteur déclare sur l'honneur qu'il ne fait actuellement l'objet d'aucune condamnation pour une infraction à la législation des stupéfiants et s'interdit formellement toute prise de produits ou substances interdites par la loi, sous peine d'être exclu d'office de la compétition.

- Le compétiteur devra porter la tenue officielle de l'évènement à savoir un lycra de couleur durant son heat et le tee shirt officiel de la compétition durant toute la durée de la compétition. Le compétiteur s'engage à ne pas porter ou mettre des logos ou marques publicitaires concurrents des sponsors officiels de l'évènement (à l'exception du matériel de kite), dans la zone de compétition maritime et terrestre. Les-lots offerts seront acceptés sans protestation, ni remarque, y compris après l'évènement.

Par mon inscription au Tahiti Big Air Contest 2022, j'accepte que mon nom et mon image soient exclusivement diffusés dans le cadre de la communication promotionnelle de l'évènement « Tahiti Big Air Contest » par voie télévisée, cinématographique, web, réseaux sociaux et presse. Il est entendu que toute utilisation commerciale d'une quelconque reproduction de supports promotionnels, films ou image du « Tahiti Big Air Contest 2022 », ne peut être faite sans l'accord préalable écrit de Tahiti Kite School. Les données personnelles du compétiteur seront conservées uniquement pour la durée du Tahiti Big Air Contest et supprimées dès la fin de la compétition et une fois tous les lots remis.

- Tahiti Kite School se réserve le droit d'annuler à tout moment la compétition pour motif légitime sans que cette décision soit sujette à un quelconque dommage moral ou financier pour les participants. Toute réclamation sur les résultats devra être manuscrite et adressée à Tahiti Kite school dans le délai de trente minutes après la proclamation des résultats.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement, l'accepter en toutes ses dispositions, par ma signature ou celle de mes parents, si je suis mineur (-18 ans), précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature du compétiteur

Signature parentale (si mineur)

Inscription de 2000 F.CFP

Assurance 3500 F.CFP qui sera souscrite par l'organisateur chez FFVL.

Soit un total de F.CFP

Fait à, le2022

Conditions particulières L'organisateur se réserve le droit de toute décision à prendre pour le bon déroulement de la compétition.

Tout compétiteur est apte médicalement à la pratique du kitesurf – une autorisation pour les mineurs est obligatoire.

